

Appel à participation à l'attention des organisations de la

Société Civile tunisienne

« Femmes, paix et sécurité »

Contexte :

La Tunisie s'est engagée depuis 2016 dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (31 oct. 2000)¹ et des résolutions ultérieures y afférentes (2000-2020), ainsi que dans la définition des plans et programmes nécessaires pour autonomiser les femmes et les filles et pour mettre en place des mécanismes de résolution des conflits et de consolidation de la paix. La Tunisie a réaffirmé son adhésion aux standards internationaux des droits humains, y compris ceux relatifs aux droits des femmes inscrites dans la résolution 1325 avec l'adoption du plan d'action national (PAN) pour l'institutionnalisation et l'intégration du genre (2016-2020).

En 2018, la Tunisie est devenue le premier et le seul pays d'Afrique du Nord à adopter un PAN sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, résultant de la collaboration entre le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et ONU Femmes, avec la participation des différents ministères et représentant-es de la société civile et l'appui du Gouvernement finlandais.

Le Programme « Femmes, Paix et Sécurité » d'ONU Femmes priorise l'intégration de la dimension genre et vise à renforcer les approches de consolidation de la paix en incluant les femmes en tant qu'actrices de la paix et la perspective genre dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits.

Dans le cadre des préparations à la 2eme phase du Plan d'Action National de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, que le Ministère de la Famille, de la Femmes, des Enfants et des Personnes Agées (MFFEPA) se propose de lancer, le bureau d'ONU Femmes en Tunisie souhaite collaborer avec les organisations de la société civile (OSC) sur l'ensemble du territoire tunisien qui œuvrent dans le même cadre des principes de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » et interviennent selon les axes suivants :

- **Le renforcement de la participation des femmes et des filles en Tunisie à la vie politique**, la gestion des affaires publiques et à la prise de décision pour le maintien de la paix, le règlement des conflits et la lutte contre le terrorisme ;
- **La prévention** contre toutes formes de violences envers les femmes et les filles, et ce, avant, durant et après les conflits, les catastrophes naturelles et en cas de danger de terrorisme,
- **La protection** des femmes et des filles contre toutes formes de discrimination et de violence basée sur le genre, et ce, en situation de conflit, de terrorisme, ainsi que la garantie de leur sécurité, de leur santé physique, psychologique et mentale, leur accès aux droits et la facilitation de leur accès à la justice ;
- **Une participation effective et efficace des femmes et des filles dans le maintien de la paix**, le règlement des conflits et la lutte contre le terrorisme – les femmes et les filles sont des

¹ [https://undocs.org/fr/S/RES/1325\(2000\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1325(2000))

partenaires actives pour la consolidation de la paix et sa durabilité, ainsi que pour la reconstruction ;

- **La communication, le plaidoyer et la sensibilisation** pour obtenir le soutien à la mise en œuvre du PAN.

Quels sont les objectifs de cet appel à participation ?

Dans de nombreux pays, les OSC unissent leurs efforts et leurs compétences pour assurer le suivi du respect des engagements pris dans le cadre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ». **A cet égard, le renforcement des capacités des organisations de la société civile est nécessaire afin de promouvoir la mise en œuvre de l'agenda « Femmes et paix et sécurité »** par la société civile en Tunisie et de renforcer le plaidoyer, et le processus consultatif sur l'avancement du programme WPS et les moyens d'améliorer son impact futur, à travers des ateliers de réflexion, d'échanges d'expériences et de débat.

Qui peut participer ? Comment sont sélectionnés les OSC ?

En 2021 le Bureau de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Tunisie, ONUFemmes et le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées, ont organisé un atelier de formation sur l'Agenda National « femmes paix et sécurité » au Sud de la Tunisie (octobre 2021), et se proposent d'organiser 2 Ateliers de Formation: un atelier au centre de la Tunisie et un atelier dans la région du Nord Durant la 2eme quinzaine du mois de aout 2022.

Par conséquent, les organisations de la société civile (OSC) des régions du Centre et du nord de la Tunisie œuvrant en adéquation avec les principes de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » sont vivement encouragées à participer aux ateliers de formation prévues durant la 2eme quinzaine du mois d'Aout 2022.

Comment candidater ?

Pour répondre à cet appel à participation, merci de compléter le google form sur le lien suivant <https://forms.gle/BU5HixprcDXi1iJV9>, au plus tard le 09 août 2022 à minuit (heure Tunis).

Processus de sélection ?

Après réception des candidatures, seules les OSC retenues pour participer aux sessions de formation seront contactées directement à cet effet.

NB. Précision relative aux conditions de participation aux ateliers de formation pour les OSC sélectionnées :

Pour les OSC retenues participeront aux ateliers de formation; aucune contrepartie financière ne sera attribuée aux futur.e.s participant.e.s, en dehors d'éventuels remboursements de frais de déplacement ou encore d'hébergement, **si applicables**, relatifs à la participation aux ateliers de formation, et ce, selon les procédures en vigueur, et les détails des conditions de participation, communiquées avant chaque événement à cet effet.